



MAISON GÉNÉRALE DES URSULINES
1358, rue Barrin
Québec (Québec)

7 juin 2017

Communiqué 7-10

Sujet : Décisions du Ministre de la Culture

AUX URSULINES DE L'UNION CANADIENNE

Bien chères Sœurs,

En ce 64^{ième} anniversaire de la fondation de l'Union canadienne, je suis heureuse de vous communiquer les nouvelles suivantes :

À l'occasion du 345^e anniversaire du décès de sainte Marie de l'Incarnation, le ministre de la Culture et des Communications du Québec, M. Luc Fortin me faisait part de sa décision de **désigner Marie Guyart comme personnage historique**. Cette désignation sera inscrite au Registre du patrimoine culturel en date du 27 avril 2017.

Il me faisait part également **de son intention de procéder au classement des documents patrimoniaux suivants : les cinq lettres de Marie Guyart** conservées aux archives du monastère des Ursulines de Québec, dans le fonds Marie de l'Incarnation : lettre au gouverneur Montmagny 15 mai 1645, à Jérôme Lalemant vers 1648, au notaire de St-Germain septembre 1661, à Paul Ragueneau 3 septembre 1663, à la supérieure des Ursulines de Mons 12 septembre 1670.

Ces lettres présentent un intérêt patrimonial pour leur valeur historique en raison de leur association avec Marie de l'Incarnation qui a jeté les bases de son ordre en Nouvelle-France. Elle figure parmi les pionnières de l'enseignement féminin et a mis sur pied le premier établissement consacré à cette tâche en Amérique du Nord.

Ces cinq lettres attestent les responsabilités de Marie de l'Incarnation dans la communauté des Ursulines et témoignent des tâches administratives qu'implique la direction d'un monastère canadien au XVII^e siècle. Elles sont des pièces significatives dans l'histoire de la Nouvelle-France (Bref résumé des raisons évoquées par le ministre)

Réjouissons-nous de cette reconnaissance officielle en nous rappelant que nous sommes les héritières d'un riche passé susceptible de nous propulser avec confiance vers l'avenir.

Unie dans la joie de ce message,

Cécile Dionne
Supérieure générale